

Formation

Animateur Assistant d'Equitation

AAE



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



MAISON
FAMILIALE
RURALE
Auvergne
Rhône-Alpes

SAINT
FLOUR

ETABLISSEMENT
PRIVE SOUS CONTRAT
AVEC LE MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE



<p>Public Pré-requis</p>	<p>Etre âgé de 18 ans Etre en possession de la licence de compétition LFC Avoir le galop 6 Etre titulaire du PSC1 ou équivalences (SST...)</p>
<p>Statut</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Salarié en contrat d'apprentissage, de professionnalisation..., CDI ➤ Stagiaire de la formation professionnelle
<p>Présentation générale</p>	<p>L'animateur est un titre professionnel de niveau 3 (anciennement V). Il permet, à travers une formation qualifiante de découvrir les métiers de l'animation et de l'enseignement de l'équitation. Il peut servir de passerelle pour accéder à la formation BPJEPS Educateur sportif Activités équestres.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Cette formation permet d'acquérir des compétences d'animation et de technique équestre permettant d'entretenir une cavalerie de club. La formation va permettre d'acquérir la posture professionnelle requise pour enseigner l'équitation du galop 1 au galop 4. Il sera en autonomie sur certaines actions sous réserve de la présence d'un enseignant de niveau 4.</p>
<p>Contenu et examen</p> <div style="border: 2px dashed orange; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>100% de réussite en 2019</p> </div>	<p>Ce parcours est composé de 5 modules répartis sur 12 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Module 1 : Accueil, encadrement, animation, communication, pédagogie et connaissance des publics, préparation et conduite des séances, préparation et conduite de sorties ▪ Module 2 : Equitation, travail à pied ▪ Module 3 : Connaissances, soins et entretien des chevaux ou poneys, des installations et des équipements ▪ Module 4 : Environnement institutionnel et réglementaire, la fédération, le club ▪ Module 5 : Stage de mise en situation professionnelle
<p>Méthodes pédagogiques</p>	<p>Alternance de 2 jours de présence à la MFR par quinzaine, le reste du temps en situation professionnelle - Accompagnement individualisé. L'enseignement prend appui sur le vécu, grâce à des enquêtes et études de stages.</p> <ul style="list-style-type: none"> - un carnet de liaison, entre l'apprenant, le tuteur et le formateur référent permet de suivre la progression. - le lieu de stage ou d'apprentissage est trouvé en collaboration l'apprenant et la MFR. Une convention de stage ou contrat de formation précise les modalités.
<p>Compétences professionnelles visées</p>	<p>Selon le référentiel fédéral (www.ffe.com)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil des publics ✓ Animation des reprises jusqu'au galop 4 ✓ Entretien et soins aux équidés ✓ Travail du cheval d'instruction
<p>Suite du parcours Débouchés</p>	<p>Emploi dans une structure équestre Poursuite vers le BP JEPS Educateur Sportif Mention Activités équestres</p>
<p>Coût de la formation</p>	<p>Formation : 4 902.00 € - Hébergement possible Dans le cadre du contrat d'apprentissage, l'organisme financeur (OPCO) prend en charge la totalité des frais de formation</p>
<p>Durée et calendrier de formation</p>	<p>490 heures maximum De septembre 2020 à octobre 2021</p>
<p>Procédure d'inscription</p>	<p>1/ Contact avec la MFR 2/ Dossier de candidature à envoyer 3/ Tests de sélection sur convocation le 27 mai ou 26 juin 2020 Entretien – tests écrits – tests à cheval (CSO – Dressage)</p>

